



Énergie et atmosphère

Nombre minimal de point requis = 0;

Optimiser la performance énergétique

1.1 Performance énergétique minimale – Condition préalable

- ❖ Satisfaire aux exigences de rendement d'un côté SCE 76 ou HERS 80;

1.2 Performance énergétique exceptionnelle par la voie du SCE – Crédit

- ❖ Nombre de point visé = 12;
- ❖ Le bâtiment a obtenu une côte de 82 relativement au Système de Cotation Énergide qui est supérieure à l'exigence de la côte de 76;



Énergie et atmosphère

2. Isolation

2.1 Isolation de base – Condition préalable

- ❖ La valeur isolante doit atteindre ou excéder les exigences énoncées au chapitre 6 de l'International Energy Conservation Code de 2004;
- ❖ L'isolation doit être conforme aux normes applicables;



Énergie et atmosphère

3. Infiltration d'air

3.1 Réduction des fuites de l'enveloppe – Condition préalable

- ❖ Test et vérification par un évaluateur écologique;



Énergie et atmosphère

4. Fenêtres

4.1 Fenêtres de bonne qualité – Condition préalable

- ❖ Fenêtres homologuées ENERGY STAR;



Énergie et atmosphère

5. Système de distribution de chaleur et refroidissement

5.1 Réduction des pertes de distribution – Condition préalable

- ❖ Réduction des fuites d'air des conduits;
- ❖ Restriction sur l'usage de conduits dans les murs extérieurs;
- ❖ Utilisation d'isolant autour des conduits ayant une résistance de R-6 au plus;



Énergie et atmosphère

6. Appareils de chauffage et de refroidissement des espaces

6.1 Bonne conception et installation du système de CVCA – Condition préalable

- ❖ Échangeur d'air ENERGY STAR;
- ❖ Conception adéquate;



Énergie et atmosphère

8. Éclairage

8.1 Lumière ENERGY STAR – Condition préalable

- ❖ Installer au moins quatre appareils d'éclairage homologués ENERGY STAR;

8.3 Ensemble d'appareils d'éclairage de pointe – Crédit

- ❖ Nombre de point visé = 3;
- ❖ Les appareils répondent aux exigences Energy Star pour au moins 60%;
- ❖ Les ventilateurs de plafonds sont homologués Energy Star;



Énergie et atmosphère

11. Gestion des frigorigènes résidentiels

11.1 Essai de la charge du frigorigène – Condition préalable

- ❖ Conformité de la charge du frigorigène;

11.2 Frigorigènes appropriés des systèmes de CVCA – Crédit

- ❖ Nombre de point visé = 1;
- ❖ Système de CVCA dont le frigorigène ne contient aucun HCFC;